



Date : Le jeudi 5 décembre 2024
Heure : 18 h 30
Emplacement : Salon du personnel



Membres présents : Perrine Vermeulen-Malrat (p),
Eve Lamargot (p), Severine Paladini (p), Nicolas
Boisvert (p), Aude Besrest, Stéphanie Peillon (sdg),
Magali Carrière (prof), Maude Courmoyer-Gonzalez
(c)

Direction : Michaël Fortin

Conseil d'établissement - Ordre du jour

I. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum 18 h 32

- a) Severine Paladini, secrétaire du jour

II. Parole au public 18 h 32

- a) Aucune personne n'est présente

III. Lecture et adoption de l'ordre du jour 18 h 35

- a) Perrine Vermeulen-Malrat propose de modifier l'ordre du jour en modifiant l'ordre des sujets abordés. Proposition secondée par Stéphanie Peillon.
- Michael Fortin souhaite également ajouter le Plan de lutte et suivi des PV 2024
 - Perrine propose de mettre le « *suivi des PV 2024* » en 5^{ème} point, Nicolas Boisvert seconde
 - Adoption de l'ordre du jour

IV. Adoption de procès-verbal du 10 octobre 2024 18 h 45

- a) Eve Lamargot souligne des coquilles et demande les modifications :
- Page 1, 3) secondes;
 - Page 2, « établiront » et « action »;
 - Page 2, à la section « parole au public », ajout de ce qui avait été également dit concernant les communications avec l'arrondissement, à savoir que l'autre moyen qui avait été proposé était d'aller directement poser la question en séance d'arrondissement.
 - Page 3 : corriger pour « d'enseignants » et « différents aspects »;
 - Page 5 : Le tableau « Liste des activités proposées par l'OPP » est flou;
 - Nicolas, précise que son prénom s'écrit sans « h » (Nicholas)
 - Il est suggéré que les modifications soient apportées directement sur le document avant la rencontre.



Eve Lamargot propose, Nicolas seconde

- Rappel de Michael Fortin concernant les attestations des nouveaux membres du Conseil d'établissement. Celles-ci doivent être remises avant le 31 décembre 2024

V. Points de décision

heure ?

a) Budget 2024-2025 (Adoption)

- Voir document « VII.A - Budget 2024-2025 »
- Michael Fortin explique le document. Deux montants sont en négatifs : « *Autres- gestion* » et « *Autres – salaires* »;
- Budget restant jusqu'en juillet 2025 est de 151K
- Fonds 4 et 9 proviennent des parents (83 411 \$, provient du Fond pour la cour d'école)
- Montant « Campagne de financement » provient de surplus d'un recours de financement il y a quelques années et d'une levée de fonds.
- Les pages 7, 8 et 9 ne sont pas à jour et le seront au mois de janvier seulement;
- Page 10, concernant le « *fonds 6* », l'école SEJ n'a plus de maternelle 4 ans mais des DAV ont 4 ans
- Nicolas Boisvert propose, Aude Besrest seconde.
- Budget du service de garde n'est pas à jour. Severine Paladini propose d'adopter le budget sans le budget du service de garde puisqu'il n'est pas à jour et n'a pas été présenté.

b) Budget de fonctionnement du CÉ de 400\$ (Adoption)

- Voir document « VII.B - Demande finissants (budget de fonctionnement) ».
- Les 6^{ème} année adressent une lettre au CÉ pour demander les 400\$ pour leur album de finissants. Une discussion suit concernant le fait que ces frais de fonctionnement ne devraient pas être automatiquement donnés aux finissants. En effet, ils pourraient être nécessaires pour rembourser des frais de garde pour des enfants dont un parent est présent au CÉ. La question de l'équité par rapport aux autres élèves est également abordée. Nicolas mentionne que l'équité est respectée puisque tous les enfants iront en 6^{ème} année et auront le même album. Il existe également un budget pour la formation du CÉ.
- La question passe au vote. 5 votes pour. Le budget est alloué aux 6^{ème} année.

c) Sorties scolaires - suite (Adoption)

Voir document « VII.C - Tableau résumé - Sorties scolaires 2024-2025 (5 décembre) ».



Le budget non dépensé financerait la croisière à la fin de l'année scolaire;
Eve Lamargot propose, Nicolas Boisvert seconde. Adoption.

d) **Mesures de sécurité – Plan local des mesures d'urgence (PLMU) – (Approbation)**

Voir document : « VII.D1- Cahier des procédures DÉ ».

Discussion autour des procédures locales. Concernant l'entraînement « code argent » (intrus dans l'école), l'exercice n'est pas fait pour ne pas traumatiser les enfants. Les avis divergent et une discussion suit. La question posée est de savoir qui décide que l'exercice doit être fait ou pas.

Michael Fortin devra demander à l'équipe enseignante. Rappel sur le code argent.

Nicolas Boisvert propose, Aude Besrest seconde

e) **Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) – (Approbation)**

Voir document « VII.E - Outil de planification COSP primaire ».

Eve Lamargot propose, Nicolas Boisvert propose.

f) **Modification du calendrier scolaire – (Approbation)**

Voir document « VII.F - Calendrier-SEJ-2024-25 - Version finale (5 décembre) »

Demande de modification : la journée pédagogique du 12 juin 2025 serait annulée et mise le 13 juin 2025.

Nicolas Boisvert propose, Eve Lamargot seconde.

g) **Critères de sélection de la direction d'établissement scolaire – (Consultation)**

Voir documents « VII.G1 - Critères de sélection de la direction (version PDF vide) », « VII.G2 - Critères de sélection direction (RCPAQ) » et « VII.G3 - Profil de compétences (direction) ».

Michael Fortin, directeur, est autorisé à rester pour la discussion. Le CE doit se prononcer sur les différents critères de sélection pour le poste de direction à l'école SEJ.

h) **Consultation des élèves - (Consultation)**

C'est aux élèves de décider du sujet sur lequel ils souhaiteraient être consultés.

i) **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Des tuques imprimées « SEJ » seront en vente pour financer une activité spéciale.

Eve Lamargot propose, Nicolas seconde.

j) Formation

?

VI. Suivi du procès-verbal

HH h MM

a) Sécurité aux abords de la cour

- Sécurité aux abords de l'école. Au moins 10 parents ont appelé le 311 après la communication envoyée par le CÉ. Certains parents se seraient fait dire, par le service du 311, qu'il n'était plus nécessaire d'appeler, que le dossier est en analyse.
Il faudra appeler le 311 pour savoir où en est ce dossier.
- Il est décidé de créer un sous-comité, de faire une rencontre extraordinaire en janvier.
Personnes constituant ce sous-comité : Eve Lamargot, Nicolas Boisvert, Perrine Vermeulen-Malrat, Richard Henri et Severine Paladini.
- La direction fera un rappel aux parents qui déposent leurs enfants en voiture sur la sécurité aux abords de l'école (vitesse, stationnement)
- Discussion concernant le fait qu'aucun élu n'a été invité au CÉ, malgré ce qui avait été discuté le 10 octobre 2024, le courriel de Severine Paladini et celui de Perrine Vermeulen-Malrat du 17 novembre 2024.

b) Communication du CÉ avec les parents

Discussion concernant le courriel de Perrine Vermeulen-Malrat du 17 novembre 2024 dans lequel est inclus le « *Questionnaire pour les parents de l'École Saint Enfant Jésus : Évaluation des communications du Conseil d'établissement (CÉ)* ». Le questionnaire n'a pas été transmis aux parents.

c) Gouvernance

- Points de suivis pour déterminer qui fait quoi
- Possibilité de faire des séances extraordinaires pour faire avancer des dossiers. Ces séances pourraient être faites via Zoom.
- Suivi concernant le babillard qui devait être installé à l'entrée du service de garde pour afficher les informations concernant le CÉ.

VII. Points d'informations

HH h MM

- a) **Projet éducatif** Non abordé.
- b) **Plan de rattrapage** Non abordé.
- c) **Service traiteur**
Il y a des interrogations sur la qualité des repas. Des enfants se plaignent que les repas ne sont pas bons. Stéphanie Peillon mentionne que les enfants mangent.
- d) **Photo scolaire**
Il y a eu une erreur concernant les photos de classe (photos de groupes). La direction a choisi l'option du trombinoscope, et non de photos de groupes.

VIII. Parole...

HH H MM

- a) **Aux enseignants**
Comité des élèves ? Non abordé.
- b) **Au service de garde** Non abordé.
- c) **À l'OPP** Non abordé.
- d) **À la Communauté**
Maison d'Aurore. Présentation photo/magazine
- e) **À la déléguée au comité de parents** Non abordé.

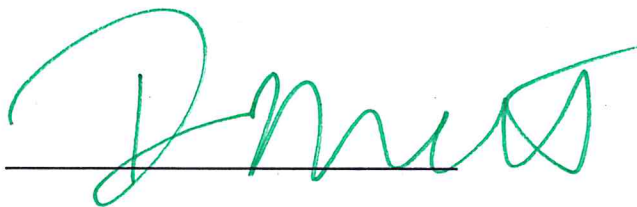
IX. Prochaine rencontre et levée de la séance

21 h 55

Prochaine rencontre le 11 février 2025.



Michaël Fortin, Directeur



Perrine Vermeulen-Malrat, Présidente du CÉ

